



Section de la Haute Marne

Le 31 mars 2011

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl fo.052@dgfip.finances.gouv.fr:

Compte rendu CTPD du 31 mars 2011

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand, Guillaume Tavin, Sabine Maria et Rachel Sugneau.

1. Approbation des PV du CTPL gestion publique du 10 décembre 2010 et du CTPD conjoint du 14 décembre 2010

Ils sont approuvés à l'unanimité (9 pour parité syndicale, 9 pour administration)

2. Ponts naturels

3 ponts peuvent être envisagés pour l'année 2011 :

- ◆ vendredi 3 juin 2011
- ◆ vendredi 15 juillet 2011
- ◆ lundi 31 octobre 2011

Mr Blanchard demande aux syndicats de se prononcer à ce sujet. FO rappelle que les ponts sont pris grâce aux congés annuels et aux ARTT et que les personnes ayant opté pour le module ARTT 36h ne bénéficient pas d'ARTT (à savoir que la majorité de ces personnes ont choisi cette option afin de pallier la difficulté à effectuer 38h30 par semaine à cause de l'utilisation de transports en commun: train, bus...)

Nous demandons également si les agents des deux filières ont fait l'objet d'une consultation à ce sujet, sachant que nous connaissons la difficulté rencontrée par les trésoreries à l'occasion de ces ponts et que les 3 ponts proposés sont dans des périodes où il n'y a pas d'école.

Nous évoquons également le fait qu'en 2012, 6 ponts pourraient être envisagés (soit plus d'une semaine de congés pour un agent à temps complet) et que nous craignons que ceux ci soient imposés sans aucune consultation.

FO décide donc de s'abstenir à ce sujet sachant que l'administration votera en connaissance de cause.

Abstention 5 FO

Vote Contre 1 SNUI

Vote Pour 3 CFDT et 9 parité administrative

A savoir que le pont de l'Ascension sera couvert par la journée exceptionnelle accordée par le ministre de l'époque et les deux autres par des congés annuels, ARTT et récupération d'horaires variables !

3.Présentation du Plan Inter régional de Contrôle Fiscal

Celui ci ne fera l'objet d'aucun compte rendu en raison du secret professionnel auquel nous sommes liés.

4. Dossier accueil dans les SIP

Mr Blanchard parle du Groupe de Travail mis en place et piloté par Mme Gay le 14 mars dernier. Nous rappelons que celui ci a été mis en place suite aux demandes réitérés par FO lors de nombreux CTPD et CTPL.

Mme Gay évoque la diversité des débats ainsi que la divergence existant à propos de la notion d'accueil (accueil simple, spécialisé et d'orientation)

Lors de ce GT ont été évoqués :

1) GAIA Guichet

Cette application s'avère sous utilisée et ce problème est justifiée par :

- la faiblesse du nombre de demandes
- problème d'ergonomie
- Problème technique lié au scannage des documents
- Problèmes liés à une formation inadéquate voire inexistante

2)Accueil

Diversité de configuration en fonction des contraintes physiques ou de personnels des services. Il a été constaté que les SIP en configuration « hôtels des finances » ont rencontré moins de difficultés que les autres SIP.

Les intervenants de ce groupe ont évoqué :

- ➔ la participation des agents filière gestion publique aux accueils
- ➔ la configuration de l'accueil du SIP de Chaumont qui rencontre des difficultés importantes à cause des contraintes liés au partage du hall avec la préfecture
- ➔ le fait qu'il n'existe pas de planning de renfort de l'accueil en dehors de la campagne IR
- ➔ les autres missions des agents d'accueil : standard, gestion du courrier, des imprimés, des dossiers 2004, traitement du gracieux et contentieux, ordonnancement, contrôle sur pièces et différents travaux d'assiette...

Un autre groupe de travail devrait avoir lieu début avril afin d'améliorer les disparités départementales et renforcer le pilotage et l'encadrement des équipes ainsi que la valorisation et la reconnaissance des agents. Le compte rendu devrait nous être fait lors du CTPD du 19 avril 2011.

FO rappelle que l'accueil des SIP fait partie intégrante du SIP et que les agents de l'accueil font partie du service et ne sont pas dans une structure isolée (à contrario des petites trésoreries), particulièrement en ce qui concerne les congés où il est demandé à certains agents de s'arranger entre eux (pas facile quand ils ne sont que 2 ou 3)

5. Questions diverses


- **Paierie départementale** : pour la millième fois, nous évoquons la situation précaire des agents installés dans des ALGECO depuis déjà 5 années dans des conditions déplorables. M. Invernizzi explique que le nouvel appel d'offres s'est encore avéré infructueux mais une nouvelle commission se réunira à ce propos le 13 avril prochain au conseil général. A suivre.....
- **Frais de déplacements** : il a été constaté que les frais de déplacements seront remboursés non pas sur la base du trajet le plus rapide mais le plus court, M. Blanchard rappelle que c'est la législation en vigueur.
- **Salles de réunion** : M. Blanchard explique qu'il n' a pris encore aucune décision en ce qui concerne les anciens locaux de la RH filière fiscale (ex DSF) et que la salle 118 de la cité administrative lui pose problème à cause d'un pilier mal placé
- **Entretien notation** : il a été constaté en filière fiscale que la commission d'harmonisation a eu lieu avant que les entretiens soient achevés. M. Colnot répond qu'il a suivi la procédure telle qu'elle est prévue par la DG. Cependant on peut se demander l'intérêt pour les agents de se rendre en entretien alors que les jeux sont faits !

- **Temps de trajet** : un agent issu de l'EMR demande si le temps de trajet lors du déplacement de l'équipe mobile ou des EDRA peut être décompté sur le temps de travail. M. Blanchard répond que ce temps correspond comme tout le monde au trajet domicile-travail et qu'il n'a pas lieu d'être remis en temps de travail

- **Caméra**: lors d'une Heure Mensuelle d'Information, nous avons pu constater qu'une caméra affectée à la surveillance d'un guichet ne filmait pas le guichet mais l'agent en charge de l'accueil. Suite à notre appel à M. Colnot, le nécessaire a été fait très rapidement afin que celle ci soit réorientée. Nous attirons l'attention du directeur sur cette dérive et l'informons que le syndicat national FO DGFIP est prêt à alerter la DG en cas de récurrence ou de pression exercée sur l'agent concerné. Celui ci en prend note. A suivre aussi....

- **Panneaux d'affichage**: nous alertons le directeur au sujet de l'absence de panneaux d'affichage dans la plupart des trésoreries et rappelons que ces panneaux sont obligatoires conformément au décret du 28 mai 1982. Le nécessaire sera fait.

Le CTPD est clôturé à 18h00

	BULLETIN D ADHESION
	NOM : Prénom :
	Grade :
	Affectation :
	Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP
Fait à Le	
SIGNATURE	

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de la Haute Marne
 Service des Impôts des Particuliers 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT
 Tél : 03.25.30.23.20 – Email : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr